

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19642 - 76ÈME ANNÉE

Législatives partielles dans la 2e circonscription

PCR : Renforçons la mobilisation pour la victoire de Karine Lebon le 27 septembre

Le PCR présente son analyse du scrutin de dimanche qui a vu la candidate PLR qu'il soutient, Karine Lebon, obtenir d'emblée la majorité des suffrages exprimés. Un second tour aura lieu dimanche prochain car le taux de participation n'était pas suffisant pour valider l'élection au premier tour. Le Parti communiste réunionnais appelle à amplifier la mobilisation pour que dimanche, le second tour voit la confirmation de la victoire du scrutin de ce 20 septembre.

Le PCR constate tout d'abord la confirmation d'une crise générale en France et à La Réunion, ce qui se vérifie dans un scrutin chargé de désigner un député qui aura la responsabilité de proposer et voter des lois s'appliquant à La Réunion. Près de 85 % des électeurs ne se sont pas déplacés, cette forte abstention est extrêmement inquiétante et traduit la crise du fonctionnement démocratique des institutions.

Ceci rappelle l'importance pour les Réunionnais d'avoir le droit de décider de leur avenir. Pour le PCR, la conférence territoriale élargie aux forces vives est le cadre d'élaboration de ce projet qui pourra réconcilier les Réunionnais avec le débat politique indispensable à toute vie démocratique.

Dans ce contexte, le PCR salue le score réalisé par Karine Lebon, candidate du PLR, soutenue no-



tamment par le PCR.

Le rassemblement a obtenu la majorité des suffrages exprimés dès le premier tour.

Le PCR remercie toutes les électrices et tous les électeurs qui ont voté pour Karine Lebon. Il souligne l'implication de toutes les militantes et tous les militants communistes qui sont fidèles à la ligne du rassemblement des forces vives du pays.

Le PCR appelle à amplifier la mobi-

lisation pour que dimanche, le second tour voit la confirmation de la victoire du scrutin de ce 20 septembre.

Votez et faites voter Karine Lebon.

Le Port, le 21 septembre 2020

**Le secrétaire général
Yvan Dejean**

Coronavirus : nouveau soutien de l'OMS à la recherche sur les plantes médicinales

Tout près de chez nous, Madagascar poursuit des tests pour l'évaluation d'un médicament contre le coronavirus basé sur des recherches en médecine traditionnelle. Précédemment, nos voisins ont mis en production le COVID-Organics, remède amélioré à partir de plantes utilisées en médecine traditionnelle. L'Organisation mondiale de la Santé continue de soutenir ces recherches, en approuvant un nouveau protocole pour les essais cliniques en phytothérapie. Une telle nouvelle doit également intéresser La Réunion, dont la biodiversité préservée permet à notre île de produire aussi des remèdes à partir des plantes de notre île.

Le Comité régional d'experts sur la médecine traditionnelle pour la COVID-19, formé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies et la Commission des affaires sociales de l'Union africaine, a approuvé un protocole pour les essais cliniques de phase III de la phytothérapie pour la COVID-19 ainsi qu'une charte et des termes de référence pour la mise en place d'un conseil de surveillance des données et de la sécurité des essais cliniques de phytothérapie.

« Tout comme dans d'autres domaines de la médecine, une science solide est la seule base pour des thérapies de médecine traditionnelle sûres et efficaces », a déclaré Dr Prosper Tumusiime, directeur du département Couverture sanitaire universelle et parcours de vie au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique.

Cadre des essais cliniques

« L'apparition de la COVID-19, tout comme l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, a mis en évidence la nécessité de renforcer les systèmes de santé et d'accélérer les programmes de recherche et de développement, notamment sur les médecines traditionnelles », a déclaré Dr Tumusiime.

Les documents techniques approuvés visent à renforcer et à développer une masse critique de capacités techniques des scientifiques en Afrique afin de mener des essais cliniques appropriés pour garantir la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments traditionnels conformément aux normes internationales. Les essais cliniques de phase III sont essentiels pour évaluer pleinement la sécurité et l'efficacité d'un nouveau produit médical. Le conseil de sécurité et de contrôle des données veillera à ce que les données des études accumulées soient examinées périodiquement en fonction de la sécurité des participants. Il formulera également des recommandations sur la poursuite, la modification ou l'arrêt d'un essai sur la base de l'évaluation des données à des périodes prédéterminées de l'étude.

Evaluation ramenée à 60 jours

Si un produit de médecine traditionnelle s'avère sûr, efficace et de qualité assurée, l'OMS recommandera une fabrication locale à grande échelle et rapide, a expliqué Dr Tumusiime, notant que grâce au Forum africain de réglementation des vaccins, il existe maintenant un point de référence sur lequel les essais cliniques de médicaments et de vaccins dans la Région peuvent être évalués et approuvés en moins de 60 jours.

« L'adoption des documents techniques garantira que des preuves cliniques universellement acceptables de l'efficacité des médicaments à base de plantes pour le traitement de la COVID-19 seront produites sans compromettre la sécurité des participants », a déclaré le professeur Motlalepula Gilbert Matsabisa, président du comité d'experts. Il a exprimé l'espoir que le protocole d'essai clinique générique sera immédiatement utilisé par les scientifiques de la Région afin de s'assurer que les populations puissent bénéficier du potentiel de la médecine traditionnelle pour faire face à la pandémie en cours.

Bénéficiaire du potentiel de la médecine traditionnelle

Les 25 membres du Comité consultatif régional d'experts sur la médecine traditionnelle pour la COVID-19 sont chargés de soutenir les pays afin d'améliorer la recherche et le développement de thérapies contre le virus basées sur la médecine traditionnelle et de fournir des conseils sur la mise en œuvre des protocoles approuvés afin de générer des preuves scientifiques sur la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments de la COVID-19 à base de plantes.

Les membres du Comité sont issus d'instituts de recherche, d'autorités réglementaires nationales, de programmes de médecine traditionnelle, de services de santé publique, d'universités, de professions médicales et pharmaceutiques et d'organisations de la société civile des États membres.

Edito

Pour un nouveau cadre unitaire

La charte adoptée en octobre 1906 par le 9e congrès de la CGT et connue à partir de 1912 sous le nom de Charte d'Amiens reste une référence théorique du syndicalisme en France. Reconnaisant la lutte des classes, la charte assigne au syndicalisme un double objectif et une exigence : la défense des revendications immédiates et quotidiennes des travailleurs, et la lutte pour une transformation d'ensemble de la société « par l'expropriation capitaliste », en toute indépendance des partis politiques et de l'État, le syndicalisme se suffisant à lui-même.

C'est sur cette base qu'a été séparé le champ syndical et le champ politique en France. La césure a été plus importante encore dans l'époque moderne où tous les leaders syndicaux ont pris le parti de mettre en sommeil leur appartenance politique. Mais alors comment faire converger les luttes sans cadre d'organisation. La transformation radicale de la société ne peut se faire sans convergence des luttes.

Mais comment fait-ont ailleurs ? En Afrique du Sud, le COSATU (congrès des syndicats sud-africains) est membre de l'ANC. Les syndicats sont adhérents du Labour anglais et élisent la moitié des délégués du parti. Il est en fait assez commun dans le monde que les syndicats soient membres des partis de transformation sociale, ils en sont d'ailleurs souvent à l'origine pour la défense des sans droits.

Au vu de la crise du système de représentation, où nous avons vu une élection législative avec 15,15 % de votants, des maires élus récemment avec moins de 10 % des inscrits. Il est impossible en l'état de transformer en profondeur cette société. Ce constat étant posé, il est grand temps de réfléchir à la refondation d'un mouvement de masse dans un format nouveau associant librement monde du travail, de l'agriculture, de l'entrepreneuriat, de la culture, du sport et de l'émancipation des populations les plus fragiles (femmes, chômeurs, lgbtq+). Ensemble nous devons faire converger les énergies afin de faire naître une Réunion plus libre, plus juste, qui concilie développement économique et défense de l'environnement. Nous pouvons utiliser cette crise pour faire d'un champ de ruine un jardin de tous les possibles.

« La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés » A. GRAMSCI

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Rouz pou alé o rouz, sar pi parèye ké rouz pou alé o rouz ? In drol fason rézoné !

Mézami, si zot konm moin, ni pans bann tête prop ladministrasyon la tête zistoman i tourn pa tro ron, i fo ni rofé nout zizman pars, fransh véroité, banna i travaye la tête sa. La prèv ? Dopli la kriz kovid la komansé i fé tou lé zour shak zour in bilan. Pou dir vré la pa in bilan tro fortish pars néna si tèlman varyasyon rant la vèye, lo landmin épi lo zour d'avan avèk lo zour d'après ou téi pé domandé kèl léspri tort téi kalkil sa.

Astèr va shanjé é sak téi kont la dsi pou zoué tirsé, sansa loto, zot va déshanté pars va donn in kont par somenn. Fini lo kont zoinalyé. fini konète lo nonm la définté zour a landmin. Donk zot i oi bann sak i gouvèrn anou néna lintélizans visé avèk lo kor... Dousman, bouj pal o bato ? Lé vré konm mi pans la plipar d'tan kan in moun i sort la zéoréyi pou vni travaye isi, la plipar d'tan la pa la flèr d'poi konm ma mère téi di dann tan èl lété dann lo mond par isi pou alé daknn l'ot.

Astèr sak i sava éspasé sé in n'ot shoz. Zot I koné koman d'moun I lé isi, demoun I yèm amontr zot I koné é pou sa zot i domann In kou d'min demoun zot I koné. Sé l'èr ké désèrtin i dékouv zot néna zami é kamarad dann l'ARS, dann l'opital, mèm la proféktir, laba zilo, in pé I koné mèm demoun an Frans. San konté sak la vi l'om, la vi l'om, la vi l'ours... Sé dir azot si zistoir mantèr va komans sirkilé, si bann shif fantézi I sava pa sirkil boush-a-orèye ankor pli rapidman ké lo viris.. Tousa sé pou kass lé kui mé in n'afèr sèryé kant mèm :

Moin la antann lo mèr Sin-Dni après di èl I konpran pa pou kosa I prann arpi prékosyon pou sort Mayotte pou vni isi alé oir va kontinyé pou sort La frans-mèm an zone rouj-pou vni isi.. Moin lé a d'mandé si an - o-lyé banna la pa après desid fout anou vréman dann traka, nou la pankor koni. Dopli l'rouz pou alé o rouz sar pi parèye pou sort lo rouz pou alé lo rouz. Ousa i lé l'égalité alor ? Après di amoin konmsa bann tête zèf ladministrasyon i fonksyone pa. I fonksyone li, mé d'in drol de manyèr.

Justin